

PROCES- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 avril 2022

Présents 9

Absents : B COUDERT (procuration à JL MARION), C DURASTEL (procuration à M BEYNIER),
Géraldine LAURENT (procuration à L MEDIC), S ROCHE (procuration à N BOYER)

Secrétaire de séance : M BEYNIER

Compte de gestion 2021 Commune-Station-service-Lotissement Le Villard

Le conseil municipal, après avoir délibéré approuve les comptes de gestion pour 2021, déclare que les comptes de gestion de l'exercice 2021, dressés par Mme ROUCAUTE, comptable, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part. Voté à l'unanimité.

Compte administratif 2021

Après avoir entendu et voté le compte de gestion 2021, les élus procèdent au vote du compte administratif 2021.

Monsieur Nicolas BOYER est élu président de séance

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur EYRAUD Guy, Maire.

Monsieur EYRAUD s'est retiré au moment du vote.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

2° Arrête les résultats des différents budgets comme suit :

BUDGET PRINCIPAL : Commune de SAINT PRIVAT D'ALLIER

Réalisations de l'exercice 2021

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	317 725.92	550 450.25
Dépenses	3980139.12	426 650.25
Résultat de l'exercice	-80 413.20	123 800

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	-80413.20	123 800
Report de l'exercice N-1	136 372.52	
Résultat de clôture 2021	55 959.32	123 800

BUDGET STATION SERVICE Réalisations de l'exercice 2021

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	7397.00	255 965.34
Dépenses	14 860.00	261 600.44
Résultat de l'exercice	- 7463.00	-5635.10

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	-7463.00	-5635.10
Report de l'exercice N-1	19 303.53	-1056.22
Résultat de clôture 2021	11 840.53	-6691.32

BUDGET PRINCIPAL : LOTISSEMENT LE VILLARD

Réalisations de l'exercice 2021

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes		7325.30
Dépenses	7325.30	7325.30
Résultat de l'exercice	-7325.30	

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	-7325.30	
Report de l'exercice N-1		
Résultat de clôture 2021	-7325.30	

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Vu l'état détaillé prévisionnel des budgets de la collectivité annexé à la délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021

- BUDGET COMMUNE 2022

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	554 621 €	554 621€
Section d'investissement	662 461 €	662 461€
TOTAL	1 217 082 €	1 217 082 €

- BUDGET STATION SERVICE 2022

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	287 811 €€	287 811 €€
Section d'investissement	20 091.53 €	20 091.53 €
TOTAL	307 902.53 €	307 902.53 €

- BUDGET LOTISSEMENT LE VILLARD 2022

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	17 335.30€	17 335.30
Section d'investissement	24 660.60€	24 660.60€
TOTAL	41 995.90€	41 995.90€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE le budget primitif 2022 ci-dessus

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et de l'opération pour la section d'investissement,

Vote :

Nombre de membres présents : 13

Suffrage pour : 13

Suffrage contre : 0

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 13

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de voter les taux d'imposition 2022 sans changement

Taxe foncière Bâti : 30.98 %

Taxe foncière Non Bâti 42.26 %

Dossier micro crèche : La PMI est venue visiter le local provisoire à Rougeac.

Eglise de Saint Didier : Architecte fait étude de faisabilité. Mr CROZE a effectué une visite et doit revenir pour les peintures. Mettre le bâtiment hors d'eau et avoir une vision globale des travaux. Dossier peut être subventionné à 80%.

Dossier fibre : visite sur le village du Chier. Un courrier a été adressé après cette visite aux responsables. Les travaux sont arrêtés tant que les poteaux ne sont pas enlevés. Il est hors de question d'accepter cette implantation. Beaucoup de poteaux ont été implantés sur différents villages. Orange ne veut plus financer de lignes enterrées. Le problème est qu'il n'y a pas eu de demandes auprès d'ENEDIS.

Dossier signalisation : devis accepté pour marquage au sol, passages piétons et marquage piétons sur le trottoir du bar Le Kompost'L à l'intersection route de Pratclaux. Création d'un arrêt minute pour des arrêts courts (10 minutes) pour les clients des commerces locaux.